



HÉBERGEMENT

— 5 logements dédiés dans le cadre du dispositif SILVIA

— 15 places disponibles

— 4 communes d'accueil :

- 1 logement 3 places à Ambérieu-en-Bugey

- 2 logements 3 places à Ferney-Voltaire

- 1 logement 3 places à Oyonnax

- 1 logement 4 places à Bourg-en-Bresse

Dynacité

390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacité.fr



C'est une démarche volontaire.

LE DISPOSITIF SILVIA

Des logements dédiés pour les femmes battues

Face à la hausse des violences intra-familiales, Dynacité réserve plusieurs de ses logements aux femmes victimes de violences et signe une convention le 8 mars avec l'État, le SIAO 01 et trois associations d'accompagnement.

PAR MARGAUX LEGRAS-MAILLET

Dynacité a décidé, avec le soutien de l'État, de dédier cinq de ses logements aux femmes victimes de violences. Le bailleur social ainsi que l'Accueil gessien, la Sauvegarde 01, la préfecture de l'Ain et Tremplin qui porte le SIAO 01 ont signé le 8 mars dernier, Journée internationale de la femme, une convention pour inaugurer le dispositif SILVIA. « SILVIA » pour Soutien et insertion par le logement des victimes de violences dans l'Ain.

DES LOGEMENTS RÉSERVÉS ET SÉCURISÉS

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de recrudescence des agressions conjugales ces dernières années. « Comme tout le monde, nous avons constaté une hausse des violences faites aux femmes », déplore **Marc Gomez**, directeur général de Dynacité. En effet, entre 2018 et 2019, les appels au 3919-Violences femmes info affichent une hausse spectaculaire de 93 % dans l'Ain contre 45 % au niveau national. De son côté, la Gendarmerie de l'Ain a enregistré 1 100 cas de femmes victimes de violences intra-familiales.

Pour garantir la sécurité de ces femmes, les logements sont situés en centre-ville près des commodités, idéalement avec un interphone et sont anonymisés. Ils assurent également un meilleur maillage de l'offre sur le territoire, étant situés sur quatre communes. Ils seront gérés et attribués par la Sauvegarde et l'Accueil gessien aux femmes recensées par l'Association des victimes de l'Ain (Avema) et le 115. L'État, par le biais de la DDCS, subventionne directement auprès des deux associations, ce qui leur permet d'aménager les habitations, de payer les loyers et d'accompagner les femmes bénéficiaires.

DES BOUTONS D'ALERTE

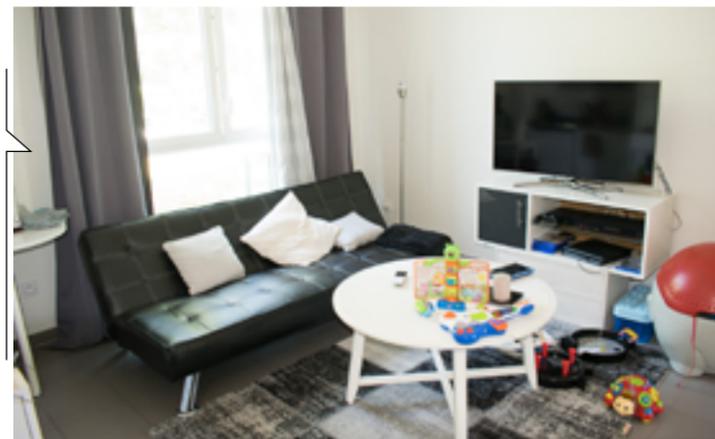
Lors de la signature de la convention, Dynacité a également offert cinq boutons MonSherif à l'Accueil gessien et à la Sauvegarde 01. Connectés, de la taille d'un bouton de chemise et très discrets, ils ont été présentés par l'Avema il y a quelques mois. Ils permettent de prévenir jusqu'à cinq personnes lorsqu'ils sont activés. Dans ce cas, celles-ci reçoivent un appel et un SMS leur indiquant la localisation de la personne en danger. ■



Nora Carrot, directrice du SIAO 01 qui gère le 115, Agnès Bureau, présidente de Tremplin qui porte le SIAO, Alain Bouchon, directeur général de La Sauvegarde 01, Marc Gomez, directeur général de Dynacité, Catherine de la Robertie, préfète de l'Ain, et Yves Christophel, président de l'Accueil gessien ont signé la convention SILVIA le 8 mars dernier dans les locaux de Dynacité.

Logement FVVC (Femmes victimes de violences conjugales) géré par l'Accueil gessien à Gex.

Dynacité met un point d'orgue à ne proposer que des logements en parfait état afin que le manque de confort ne soit pas un frein pour les femmes qui souhaiteraient quitter leur domicile.



POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Un engagement renforcé pour Dynacité

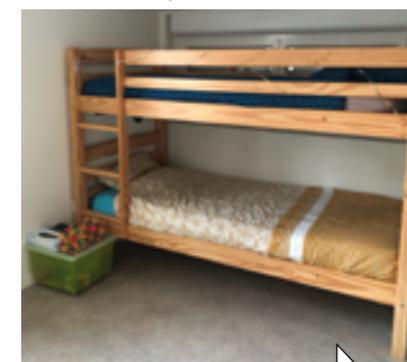
Les femmes victimes de violences ne seront pas seulement accueillies en hébergement d'urgence, mais pourront aussi être accompagnées dans leurs démarches.

C'est la première fois que Dynacité se positionne dans le cadre d'une convention sur ce sujet. « C'est une démarche volontaire, précise **Marc Gomez**. Ça fait partie de notre stratégie de spécialisation. On s'intéresse depuis plusieurs années à l'habitat pour des publics spécifiques et nous avons voulu accélérer sur la question des femmes victimes de violences. » Grâce au dispositif SILVIA, les femmes violentées seront, en plus d'être hébergées, assistées dans leurs démarches administratives : un hébergement d'urgence n'étant disponible que 21 jours renouvelables, un an au plus dans le cas d'un logement d'insertion. Cet accompagnement social est essentiel pour Dynacité et les associations signataires de la convention. « L'un des enjeux, lorsqu'il y a décision de séparation, c'est l'autonomisation vis-à-vis du conjoint violent, rappelle **Nora Carrot**, directrice du SIAO 01. Il faut prendre en compte la demande des femmes. Pour certaines, l'éloignement est indispensable, pour d'autres au contraire, c'est de rester à proximité pour des raisons familiales ou amicales. » En effet, beaucoup quittent le domicile conjugal accompagnées de leurs enfants qu'il faut donc également loger et parfois changer d'école. En 2019, 64 % des femmes victimes de violences ayant contacté le SIAO 01 étaient avec leurs enfants. « La difficulté est de faire correspondre le logement à la typologie familiale », renchérit **Claire Mugnier**, cheffe de service à l'Accueil gessien. C'est pourquoi Dynacité a mis à disposition des logements de trois à quatre places.

Une fois mises à l'abri, « on va aussi réorienter ces femmes vers les autorités compétentes en matière de violences, l'AVEMA ou le CIDFF », renseigne **Louissette Lacouture**, directrice du CHRS de la Sauvegarde 01.

UN COMITÉ DE SUIVI

La convention a été signée pour une durée d'un an renouvelable. Ce dispositif reste une expérience, « c'est la raison pour laquelle dans un premier temps on instaurera un comité de suivi pour que les associations puissent nous poser leurs questions et nous expliquer leurs points d'achoppement », précise **Delphine Lab**, secrétaire générale en charge des relations publiques et institutionnelles chez Dynacité et membre du groupe de travail qui a œuvré sur le dispositif dès novembre dernier. ■



Tous les logements mis à disposition par Dynacité dans le cadre du dispositif SILVIA permettent d'accueillir les enfants, mais reloger une famille n'est pas toujours aisé, c'est pourquoi le bailleur social réfléchit également à d'autres solutions pour loger les conjoints violents.



3 QUESTIONS À

Delphine Lab

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE EN CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES CHEZ DYNACITÉ

Comment les logements ont-ils été choisis ?

Cela dépendait tout d'abord de notre stock de logements disponibles et on les voulait sécurisés, avec un interphone et en centre-ville. Notre directeur général en a discuté avec des membres élus de notre conseil d'administration, dont les maires d'Oyonnax, de Ferney-Voltaire, d'Ambérieu-en-Bugey et de Bourg-en-Bresse qui ont soutenu le projet. Il y avait aussi des besoins sur la Côteière, mais nous n'étions pas en mesure de proposer des logements tout de suite. Le SIAO et l'Avema, avec qui nous étions en contact, nous ont parlé d'associations avec lesquelles ils avaient l'habitude de travailler. Parmi elles, nous avons retenu la Sauvegarde et l'Accueil gessien qui correspondaient entre autres à notre localisation.

Pourquoi cinq logements ?

Initialement, nous avions prévu dix logements pour un dispositif de 30 à 40 places. Le problème, c'est que la politique de financement des logements d'urgence menée par l'État ne permet pas de subventionner la totalité de cette offre de logements. Il y a des conditions tarifaires strictes et la DDCS de l'Ain ne pouvait pas aller au-delà de cinq logements.

D'autres projets en cours pour aider les femmes victimes de violences ?

Maintenant, nous réfléchissons à des solutions pour aider ces femmes à retourner dans un logement de droit commun après une période en hébergement d'urgence. C'est en cours de réflexion, mais nous aimerions déployer un dispositif de sous-location.